

LE CANADA

Journal Quotidien du soir
LA VALLEE DE L'OTTAWA
Journal Hebdomadaire à 16 pages

de la rédaction : OSCAR McDONALD
Secrétaire : P. A. J. VORSE
BUREAU : 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

MERCREDI 5 MARS 1890

ECOS DU JOUR

Nous attirons l'attention des médecins et du public sur un article du Dr. Vais sette, de Paris, publié en première page.

Quelques confrères croient que M. T. C. Casgrain va se retirer de la vie politique pendant quelques années.

Nous apprenons avec plaisir que l'hon. sénateur Pelletier est parfaitement rétabli. Il prendra son siège demain.

Le Star croit que l'honorable M. Abbott, M. Brown M. P., et M. Parnelle iront compléter en juin leur mission en Australie.

Le gladstonien Bolton a été élu dans St. Pancras par 108 de majorité. L'ancien député était tory.

Une nouvelle loi postale des Etats-Unis trouve coupable de larcin celui qui reçoit un journal et refuse d'en payer l'abonnement.

D'après le rapport annuel du secrétaire provincial d'Ontario, il y a eu pendant l'année en cette province 46,953 naissances, 14,551 mariages et 23,732 décès.

Le Telegraph de Québec se plaint de l'apathie que manifestent les Irlandais pour la célébration de la fête Saint-Patrick et propose qu'il y ait une procession ce jour-là.

Le Witness dit que le Manitoba devient rapidement la province la plus radicale du Canada, et ajoute qu'Ontario se laisse dépasser.

La séance de demain à l'Institut se recommandera par un programme attrayant et d'une variété hors ligne. Le conférencier, M. Marceau, est un maître du genre.

M. Tirard, qui est de plus en plus malade se propose de démissionner le jour où le député Laur présentera son interpellation au sujet du congrès ouvrier de Berlin.

La plus grande imprimerie du monde est celle du gouvernement des Etats-Unis. Il en sort annuellement environ 2,500,000 publications dont environ 600,000 sont des livres reliés.

Depuis deux semaines, vingt chefs de famille qui ont douze enfants vivants, se sont adressés au gouvernement de Québec pour obtenir la concession de cent acres de terre.

Le Morning Chronicle félicite chaleureusement l'Université Laval d'avoir conféré le grade de docteur en lettres à M. Dawson.

Il est l'auteur des articles du Week dont nous avons donné la substance.

Le Chronicle de Québec annonce confidentiellement que M. Mercier est fatigué et dégoûté des nationaux qui sont trop exigeants et toujours grognards. Il prend des mesures pour en être délivré aux prochaines élections.

Gladstone a dénoncé en termes fulgurants la conduite du gouvernement anglais à l'égard du peuple d'Irlande, malade et entouré d'espions. M. Parnell. Le fait est que depuis quelques mois Salisbury et Balfour emploient des tactiques indignes d'un pays civilisé et d'un gouvernement responsable.

Buffalo Bill est en ce moment, avec sa troupe, à Naples où il donne des représentations, sans grands succès d'ailleurs. Le premier jour, il a tiré dans sa roquette deux mille et quelques coups de fusil.

Le colonel Cody s'est empressé d'aller se plaindre à la questure. Le délégué qui l'a reçu, après avoir pris connaissance des faits, n'a pu répondre, paraît-il, que par cette exclamation : *Che gran popola!* se notant moins du défaut de moralité de ses compatriotes qu'il n'aurait leur esprit fertile en ressources.

Le gouvernement du Manitoba a notifié M. J. Arthur Prévost qu'il n'avait pas le droit de siéger au conseil législatif.

La chose ne saurait surprendre personne : M. Martin est logique, c'est la continuation de son œuvre. Ce n'est pas le premier Canadien-français qui est mis à la porte, et l'on peut être certain que ce ne sera pas le dernier.

Intéressant. Encore une fois, le mot d'ordre du cabinet libéral dans cette province est évidemment : *No Frenchman need apply.*

L'Empire d'hier se déclare carrément pour le programme Meredith sur la question des écoles. Pour ceux qui ont quelque peu suivi ce journal, c'est certainement du nouveau d'y trouver une opinion carrément exprimée.

Notre confrère n'a jamais voulu dire ce qu'il pensait de la question des Jésuites, il a parélement tâté lors de la dernière discussion sur la langue française au Nord-Ouest, mais enfin après beaucoup d'hésitation, et sans doute beaucoup d'ennuis, notre confrère en est arrivé à la conclusion que les Canadiens Français veulent faire une conquête pacifique (*peacefully conquer*) la province d'Ontario, ce à quoi il s'oppose carrément. N'est-ce pas ce qu'on demande beaucoup de courage pour exprimer sans hésitation une opinion semblable. Voilà certainement un journal qui est prêt à rendre d'immenses services à la province. Aurait-on jamais pensé que de telles insanités paraîtraient dans un journal sérieux.

Ligue des droits égaux

Sous ce titre la Patrie, numéro du 3 courant, publie l'article suivant que nous reproduisons en entier, nous réservant nos commentaires pour plus tard :

Le Mail de samedi dernier publie une adresse du conseil provincial de la ligue des droits égaux. Cela couvre trois grandes colonnes petit texte. Ce manifeste déclare que le temps est arrivé où la province d'Ontario devrait exercer sur l'instruction publique un contrôle absolu que n'ont traversé nulle ment les lois qui lui ont été imposées par le vote franco-canadien avant la confédération, lois que le pacte fédéral a maintenues en vigueur.

En d'autres termes, le conseil recommande l'agitation en faveur de réformes constitutionnelles accordant aux Ontariens le pouvoir d'abolir les écoles séparées s'ils le jugent à propos.

Le Mail dit que cette adresse renferme le véritable programme de la politique de l'avenir.

Voilà une ligue qui se dresse du titre d'association des droits égaux et qui travaille ouvertement dans le noble but d'annuler l'asservissement des minorités!

Le titre qui lui conviendrait serait celui de "société des conspirateurs partisans de l'inégalité devant la loi et de l'abolition des libertés populaires."

L'existence même d'une association de ce genre est une honte pour le pays.

Encouragé par le succès qu'elle vient de remporter à la Chambre des Communes, elle prépare une série d'assauts contre les droits des minorités et contre la constitution qui en est la sauve-garde.

Il faut à ces aimables réformistes la satisfaction de pouvoir maltraiter quelqu'un et les partisans des concessions perpétuelles n'auront bientôt plus rien à leur céder.

On vient de proclamer l'égalité de tous devant la loi, mais le français, le Manitobain pris les devants en ce qui concerne les écoles et bientôt les n-cieurs d'Ontario imposeront leur volonté à la minorité catholique.

On ne voit pas comment la réformisme peut servir à la nation. C'est la reconnaissance de la supériorité des n-cieurs et de la supériorité de la majorité anglo protestante.

C'est inconcevable parti pris de nous réduire en servitude, qui porte les francophones à mettre en danger la liberté de leurs propres concitoyens plutôt que de renoncer à l'espoir de nous mettre sous leurs pieds, cette rage de domination qui ne respecte rien et propose tout bonnement de déchirer la constitution qui leur paraît trop libérale afin de la remplacer par quelque chose de plus digne des temps barbares, ces provocations incessantes de la part d'irréconciliables ennemis, n'exposent-elles pas la minorité anglaise de la province de Québec à des représailles que les agitateurs semblent désirer.

Laissons à ces réactionnaires le monopole des idées étroites, de l'arbitraire, de l'absolutisme et de la bigoterie barbare.

Continuons à leur donner l'exemple de la libéralité, de la largeur de vues, de la générosité et de l'amour du progrès.

Nous représentons l'élément civilisateur; veignons nous de ceux qui veulent nous abrutir par le despotisme en les civilisant au moyen de la liberté.

Qu'il n'y ait jamais de parias dans la province de Québec et que nous ennemis les plus acharnés soient toujours forcés d'admettre que la majorité de notre province est assez généreuse et assez civilisée pour assurer à tous la plus grande somme de liberté possible.

A la suite de l'opinion de la Patrie nous publions celle de M. Tardie que nous emettons au Canada.

L'Association des droits égaux a ajouté à son programme un article nouveau : amener la constitution de manière à donner à toutes les provinces le contrôle entier de l'instruction publique, à l'exclusion de la clause de la constitution qui garantit le maintien de l'ordre de choses en existence avant 1867.

La Confédération est un tout qui fait respecter, ou les diverses parties ne lient personne. Or, les droits des minorités à un système d'écoles séparées dans le Haut et le Bas-Canada, ont été reconnus et sanctionnés par le pacte qui unit entre elles les provinces. Sans cette condition, la confédération n'en est pas une. Il faut que cela soit bien compris et entendu, ou finissons-en et que chacun se retire sans chance. Je crois que sur ce sujet il vaut mieux prendre de suite cette position, que les contrats engagés toutes les parties qui y ont pris part, l'Association des Droits Égaux demande la rupture d'un contrat solennel. Si on demande d'être entendu, les contractants redeviendraient libres.

Nous tenons à la Confédération et au lien qui nous unit à l'Empire. Mais nous tenons au même degré au respect des droits qui nous sont garantis, et nous ne croyons pas qu'il est dans l'intérêt du Canada de chercher à nous les enlever. La bonne foi publique exige pour les catholiques comme pour les autres, l'association des Droits Égaux y manque sciemment en voulant nous assujettir à un ordre de choses que nous ne pouvons accepter, que nous eussions refusé d'accepter lors du traité de 1867.

Nous vantons les avantages et les bienfaits des écoles

communes, n'est pas du tout aborder la question. Le pacte qui garantit les écoles séparées est là dans sa force légale, et nous refusons même de le discuter. Sur ce point, pas d'illusion et de malentendu.

DEPECES DU SOIR

(Serice Special)
En délibéré
Montréal, 5 mars.—La cause Taché vs Ca-dieux & Dérôme a été prise en délibéré.

L'interpellance
Londres, 5 mars.—Il s'est vendu en 1889, 87,000,000 de plus de liquides alcooliques qu'en 1888, soit \$18,000 par tête.

Chemin de fer
Québec, 4 mars.—L'honorable M. Blanchet a donné avis de motion pour la construction d'un chemin de fer de Québec à la baie St Charles, sur les côtes Labrador.

Berling
Washington, 5 mars.—Le président va sous peu lancer une proclamation défendant d'entrer dans les eaux dites américaines dans le but de tuer le phoque.

Les Apaches
Kansas City, 5 mars.—On annonce de bonne source que les Apaches de l'Arizona se préparent à entrer dans le sentier de la guerre. La troupe est sur le qui-vive.

Un conteste
Montréal, 5 mars.—Tous les marchands de gros dans les lignes de toilette, bonnetterie et dentelles disent que jamais la situation n'a été plus florissante. Par contre la grosse marchandise seche est dans un marasme de plus en plus profond.

Encore un éboulement à Québec
Québec, 4 mars.—Samedi un quartier de rocher pesant plusieurs centaines de livres s'est détaché du rocher au-dessous de la partie ouest de la terrasse Frontenac et est venu tomber dans la rue Champlain, à l'endroit où a eu lieu le premier éboulement. Il n'y a pas eu d'accident.

Paroxysme de l'indignation
Londres, 5 mars.—Effrayé par l'indignation qui s'est emparée du public à la connaissance des complots tramés contre Parnell, Balfour a dû faire remettre en liberté plus de 100 prisonniers politiques.

Son opposant
Québec, 5 mars.—Si M. Parnell se présente comme candidat municipal il aura pour adversaire M. Wenceslas Larue, notaire. C'est un homme très actif, très résolu dans les affaires et appartenant au parti conservateur.

Une Chinoise à Montréal
Montréal, 5 mars.—La colonie chinoise de Montréal a été mise en émoi, hier, par la nouvelle qu'une femme, une chinoise par sang, était arrivée dans la ville déguisée en homme. C'est la première femme chinoise qui apparait à Montréal. On la dit âgée de dix-sept ans et en compagnie d'un galant chinois âgé de 35 ans.

Lynch tragique
Montréal, 5 mars.—Les détectives français, Smith et Honniler, sont à Montréal depuis ce matin. Ils ont pris toutes les précautions possibles afin de faire ignorer leur identité pendant leur séjour parmi nous.

Un banquier en fuite
Montréal, 5 mars.—Wm. H. Pope, payeur à la City Bank, de Louisville, a disparu depuis samedi. On a découvert qu'il s'était approprié soixante mille piastres de fonds appartenant à la banque.

On suppose qu'il s'est réfugié au Canada. La banque, dit-on, est couverte par le cautionnement du fugitif. C'est, du moins, ce qu'elle déclare.

Grève des plâtriers
Montréal, 5 mars.—La grève des plâtriers est maintenant terminée. Hier les grévistes sont entrés en arrangement avec leurs patrons. Ces derniers consentent à donner \$2.75 par jour à leurs ouvriers à partir du 1er mai prochain.

Plusieurs plâtriers ont commencé ce matin à travailler aux nouveaux gages pour M. Thomas Phillips.

Candidatures à l'honneur
Québec, 5 mars.—On dit que l'hon. M. Sheehy posera sa candidature dans St-Sauveur et M. J. B. Laliberté, riche marchand de fourrures, dans St-Roch. Ce sont les deux nouvelles divisions de Québec-Est.

L'électeur dit que M. Duncan McIntyre sera le candidat libéral dans Montréal-Ouest aux élections provinciales.

On dit aussi que des efforts seront faits pour engager M. T. C. Casgrain, M. P., à entrer au Conseil de Ville.

Le froid aux Etats-Unis
Savanna, Ge., 4 mars.—Les premiers grands froûs se sont fait sentir hier matin. Une grande quantité de légumes sont détruits par la gelée.

Les dommages sont très grands. Il est tombé un peu de neige dans la matinée, la première de cette année.

Saint Louis, Mo., 5 mars.—Des rapports du nord du Texas annoncent que des centaines de bestiaux ont été gelés à mort pendant le dernier froû. Si ce temps continue les pertes seront considérables.

Genève, Idaho, 5 mars.—Mercredi matin, le thermomètre est tombé à 42 degrés au-dessous de zéro. Les animaux meurent par centaines.

Ney-York, 5 mars.—Une tempête de neige a sévi avec violence hier. La neige est tombée en abondance vers le milieu de la nuit.

Un complot trépané
Chutes de Niagara, 5 mars.—L'arrestation d'un complot infame et le détective Murray s'occupent activement de cette affaire.

Douglas Raymond Pelly, ce jeune Anglais qui avait été en compagnie de Burchell jusqu'à hier soir, a fait, ce matin, une déclaration qui démontre qu'un complot avait été formé en Angleterre pour attirer les jeunes gens qui ont extorqué de l'argent en leur représentant que Burchell dirigeait les affaires importantes qui rapportaient

des profits considérables. Ces jeunes gens trompés par ces fausses représentations, souscrivaient des fonds pour s'associer à ces opérations et c'est ainsi que Pelly, pour sa part s'est fait extorquer \$170 sterling. Celui-ci se considère encore heureux d'en avoir été quitte à si bon marché et de ne pas avoir eu le sort de ce Benwell. Il raconte qu'il l'a échappé belle, et que Burchell a tenté de l'assassiner à deux ou trois reprises. Dans le temps il ne se doutait pas des intentions de son compagnon et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il comprend le danger auquel il a échappé.

Pelly appartient à une bonne famille et son père est ministre anglican, résidant dans le comté d'Essex, en Angleterre.

Arrestation
New-York, 4 mars.—W. H. Furstman, un marchand de propriétés foncières, qui s'est enfui récemment de Pontiac (Illinois) après avoir volé près de \$200,000 à divers habitants de la région au moyen de titres d'hypothèques falsifiés, a été arrêté à la Nouvelle-Orléans. Le prisonnier sera reconduit à Pontiac pour y être jugé.

Récit
Paris, 4 mars.—M. Chevery, conservateur, a été réélu dans les Basses Pyrénées. Son élection avait été annulée par la chambre des députés.

M. Naquet élu député
Une élection de ballottage a eu lieu, hier dans la première circonscription du cinquième arrondissement de Paris. M. Naquet, boulangiste, a été élu contre son concurrent Le Bonnevillie.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,957, ce qui donne un surplus de 238,248 francs. Les dépenses de 1891 dépassent de 10,427,082 francs, celles de 1890.

Le budget français de 1891
Dans le budget que M. Rouvier, ministre des finances, a soumis à la Chambre des députés la recette pour 1891 sont évaluées à 3,247,408,225 francs et les dépenses à 3,247,169,95